



La Ville de Bègles recrute :

Un Agent de Police Municipale (F/H)

Missions

Sous l'autorité de la Responsable du service Prévention-Médiation-Tranquillité et sous la hiérarchie directe du Chef de service de la Police Municipale, l'agent de Police Municipale veille à la tranquillité, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Il veille également au maintien du bon ordre, de la sécurité et à l'application des arrêtés municipaux par sa présence sur le terrain en exerçant un rôle de prévention dans le cadre des missions de police administrative et judiciaire.

A ce titre, vos activités consisteront à :

- Assurer le contrôle du bon ordre et de la sécurité par patrouille en vélo, à pied ou motorisée en assurant la surveillance générale de la voie publique, des espaces verts, de la circulation, des établissements publics, des entrées et sorties des écoles.
- Assurer et faire respecter l'exécution des arrêtés du Maire.
- Constater par procès-verbal les contraventions aux dits arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et des lois pour lesquelles compétences leur est données.
- Tenir la main courante (compte rendu du travail effectué chaque jour),
- Renseigner les usagers, conforter et renforcer le contact direct avec les commerces, les entreprises et les partenaires sociaux.
- Porter des plis aux conseillers municipaux.
- Participer aux manifestations organisées par la Ville (festives, commerciales et autres...) et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies.
- Intervenir en flagrant délit et présenter le ou les auteurs devant un officier de police judiciaire.
- Identifier les infractions et les incidents troublant l'ordre public et les qualifier.
- Participer aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance issue du CLSPD.
- Créer du lien en privilégiant les patrouilles pédestres et à vélo.
- Rédiger les procès-verbaux et renseigner le public.
- Prévenir les infractions.
- Réguler la circulation et sécuriser un accident.
- Avoir une bonne connaissance du territoire communal et du travail en équipe.

L'emploi implique une flexibilité dans les horaires : possibilité de travail en week-end ou jours fériés (ponctuel) et horaires susceptibles d'être modifiés en cas de nécessité de service. Les horaires habituels sont établis du lundi de 12h à 19h et du mardi au vendredi de 11h30 à 19h.

Profil

- Formation de niveau V et expérience dans le domaine d'activité.
- Titulaire de Permis B obligatoire.
- Connaissance de l'action publique, des collectivités locales et leurs compétences.
- Connaître le code pénal, le code de procédure pénale, le code de la route et les règlements de police municipale
- Respect de la déontologie, sens du service public et des relations humaines.
- Qualités rédactionnelles et bonne connaissance de l'outil bureautique (procès-verbaux, rapports, mains courantes).
- Méthode, rigueur, disponibilité, autonomie et force de proposition. Fortes qualités relationnelles, analyse, synthèse et discrétion.

Conditions de recrutement

Poste de catégorie C de la filière Police de la Fonction Publique Territoriale.

Recrutement par voie de mutation, liste d'aptitude, détachement.

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2025 au plus tard.

CV + Lettre de motivation à adresser **avant le 21 mars 2025**.

Par mail à : emploi@mairie-begles.fr

Par courrier à : Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
77, rue Calixte Camelle
33130 BÈGLES